



HAL
open science

Soulèvements ottomans et révolutions turques. Éléments de réflexion historiographique

Olivier Bouquet

► **To cite this version:**

Olivier Bouquet. Soulèvements ottomans et révolutions turques. Éléments de réflexion historiographique. *Revue du monde musulman et de la méditerranée*, 2015. halshs-02137349

HAL Id: halshs-02137349

<https://shs.hal.science/halshs-02137349>

Submitted on 22 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Olivier Bouquet*

***Soulèvements ottomans
et révolutions turques.
Éléments de réflexion historiographique***

À propos de : Burak Onaran, *Détrôner le sultan. Deux conjurations à l'époque des réformes ottomanes : Kuleli (1859) et Meslek (1867)*, Louvain, Paris, Walpole, Peeters, 2013, 477 p.

L'ouvrage de Burak Onaran, *Détrôner le sultan*, est la version remaniée d'une thèse d'histoire ottomane soutenue à l'EHESS en février 2009 sous la direction de F. Georgeon. Son objet d'étude est ciblé : procéder à l'analyse comparée de deux conjurations découvertes par le pouvoir ottoman, Kuleli en 1859 et Meslek en 1867, premières tentatives de détronement depuis la suppression des janissaires en 1826, acteurs principaux des dépositions de sultan depuis le XVII^e siècle. L'ouvrage est minutieux, solidement charpenté en trois parties, nourri d'une bibliographie ottomaniste complète, d'un index bien conçu, d'ingénieux diagrammes de réseaux, de cartes et de tableaux. Il est jalonné d'analyses fines tirées de l'exploitation de documents d'archives variés qui, pour les plus importants d'entre eux, auraient mérité d'être transcrits ou traduits en annexe : l'auteur a notamment déniché une source remarquable (les interrogatoires de l'incident de Kuleli), au point qu'elle devrait faire l'objet d'une présentation plus détaillée et, très certainement, d'une sous-partie ; de même, la description du « déroulement de la procédure judiciaire » exigerait bien plus qu'un développement de quelques pages (annexe 1, p. 419-425).

* Université Paris Diderot Paris 7 – UMR CESSMA



Au fil de l'ouvrage, l'auteur examine en détail les mécanismes politiques, les motivations des acteurs et les déterminations sociologiques de leur engagement dans la préparation des conjurations. Il offre ainsi une double contribution à l'état de la recherche que l'introduction, par ailleurs claire et précise, ne met pas assez en lumière : d'une part, il se rattache à une historiographie ottomaniste renouvelée sur les révoltes et les soulèvements ; d'autre part, il offre un éclairage original et approfondi sur les contestations politiques du temps présent. Cette double contribution apparaît davantage encore lorsqu'elle est rapportée à la sociologie historique des révolutions de l'Empire ottoman et de la Turquie contemporaine.

Penser la révolution turque

Dans l'historiographie nationaliste turque, l'idéologie du changement sociopolitique dérive d'une expérience révolutionnaire tardive. Inscrit dans une phase chronologique circonscrite aux deux dernières décennies de l'Empire ottoman, rapporté à des désignations d'usage récent (*devrim* ou *inkilap*), le roman national s'est écrit « d'une révolution à l'autre¹ », de 1908 à 1923. Partant, il est resté largement déconnecté de la longue histoire de l'Empire, pourtant marquée par quantité de soulèvements. Fait singulier, l'un des rares auteurs à avoir proposé une lecture des révolutions du XX^e siècle au prisme des révoltes ottomanes était précisément un poète condamné par le régime kémaliste : en 1936, Nazım Hikmet fit du Cheikh Bedreddin, entré en rébellion en 1416, une figure symbolique protomarxiste des révolutions à venir, réappropriée par une grande partie de la gauche turque des décennies suivantes. Nulle intention chez les historiens de la République de vouloir identifier, dans un passé ottoman dont ils entendaient faire table rase, « des primitifs de la révolte », des rebelles à mille lieux d'envisager la radicalité dont eux-mêmes se prévalaient – on verra plus loin que l'ordre monarchique ottoman ne fut contesté qu'à la toute fin de l'Empire. Sans compter que, pour chercher dans les anciennes provinces ottomanes des sources d'inspiration, il eût fallu au préalable surmonter les repoussoirs encore brûlants de la construction nationale, et franchir hardiment la barrière de la Révolte arabe de 1916-1918 marquée au coin du scandale de la trahison. Il eût fallu – option inenvisageable alors – voir Mustafa Kemal autrement que comme le premier des révolutionnaires. Il eût fallu oser le comparer aux révoltés d'autres temps, aussi célèbres fussent-ils, tels un Muhammad Ali ou un Ali de Janina – perspective plus inconcevable encore.

Dans une période plus récente, d'autres propositions ont été formulées par deux catégories d'historiens. Les premiers ont proposé une histoire intellectuelle qui s'est efforcée de reconstituer la genèse d'une idéologie révolutionnaire pour

1 Pour reprendre le titre du colloque international *D'une révolution à l'autre. Histoire des circulations révolutionnaires, 18^e-21^e siècle*, organisé à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université Paris Diderot-Paris 7, les 12-14 juin 2013.

partie façonnée en résistance au régime autocratique du sultan Abdülhamid II (1876-1909), pour partie nourrie des mutations intellectuelles d'une opposition politique en exil. Ils ont mis à jour les points suivants : les élites politiques étaient marquées par les idéaux de la Révolution française et des formes organisées de conjuration ; une nouvelle conception de la souveraineté s'était développée : chez des groupes confrériques et des cercles révolutionnaires, le sultan était invité à se convertir en un « fonctionnaire de la nation » ; l'exercice de son autorité devait favoriser l'expression d'un « proto-citoyenneté » – deux expressions que B. Onaran reprend à son compte, on y reviendra. Mais ces historiens ont aussi montré qu'à l'exception de la parenthèse constitutionnelle de 1876-1878 le souverain n'avait pas adopté une conception cultivée par des groupes encore isolés ; et que la révolution n'était devenue un horizon du changement politique pour des franges plus vastes de la population que dans « l'ivresse de la liberté » de 1908 (Georgeon, 2012), avant de marquer profondément les Balkans et le Proche-Orient à la veille de la Première guerre mondiale.

Une seconde catégorie d'historiens a ouvert les horizons géographiques de l'analyse en proposant une histoire comparée des groupes insurrectionnels. De récents travaux ont souligné que les courants révolutionnaires jeunes turcs s'inscrivaient dans une série de grands mouvements idéologiques et politiques survenus en 1905-1906 (Russie, Iran). Hourri Berberian (2012) a ainsi introduit la notion de *connected revolutions*, reliées par des circulations humaines et techniques, des réseaux préexistants animés par des élites certes impériales (car formées au sein des administrations et des armées centrales), mais en partie transnationales (dans des espaces tels le Caucase).

Une brève réflexion sur ces deux types d'approche suffit à révéler en creux la nouveauté de la démarche adoptée par B. Onaran : loin de se rattacher de près ou de loin à l'histoire des révoltes et des soulèvements ottomans, chacune d'entre elles met l'accent sur une modernité nouvelle, d'inspiration occidentale dans un cas, opérant à des niveaux transnationaux dans l'autre. Aucune n'envisage l'influence de modernités précoces (*early modernities*) liées à d'autres types de contestations politiques. L'une comme l'autre postulent une différence, de nature autant que de portée, entre les événements révolutionnaires du XX^e siècle (politiques et organisés) et les mouvements séditieux fomentés par des troupes corrompues ou irrégulières et exempts de logique constitutionnelle ou d'organisation structurée : pas davantage que les héros déterminés de la guerre d'Indépendance turque, les intellectuels éclairés du Comité Union et Progrès ne seraient inspirés des modes opératoires mis au point par les instigateurs des révoltes ottomanes, tels les janissaires, de toute manière implacablement supprimés jusqu'au dernier en 1826. De leur côté, les historiens ottomanistes des XVIII^e-XIX^e siècles ne se sont engagés qu'incidemment vers des périodes plus récentes pour dessiner des lignes de continuité – et on verra que B. O. ne fait pas exception à la règle qui n'envisage aucune comparaison étayée avec l'agitation révolutionnaire de l'époque hamidienne. Au reste, il leur faudrait déjà proposer des synthèses (absentes à ce jour), au-delà de grilles d'interprétation



géographiquement cloisonnées car rattachées à des problématiques nationales particulières : les révoltes anatoliennes seraient l'effet du retrait de l'autorité centrale après la période classique et de la montée en puissance de potentats locaux, *ayan* et *derebey* ; les mouvements de rébellion balkaniques (serbe en 1804, grecque en 1821) seraient les expérimentations d'un protonationalisme devenu opérationnel et annonciateur d'un cadre politique achevé dans les décennies suivantes ; quant aux soulèvements des provinces arabes, il sont décrits à travers une geste héroïque aboutissant pour les uns à la constitution de l'État-nation (l'Égypte de Muhammad Ali ou la Tunisie de 1864), pour les autres à la maturation du réformisme religieux, dans la foulée des révoltes wahhabites du XVIII^e siècle.

Le choix des catégories d'analyse

Sur un point particulier les Jeunes Turcs avaient raison : il est difficile de parler de révolution ottomane avant 1908. En revanche, l'histoire impériale est particulièrement riche en mutineries de janissaires et en révoltes populaires de toutes sortes, comme le rappelle B. O. dans une première partie consacrée aux détronements de la période moderne. Il s'agit bel et bien d'une histoire impériale, une histoire du centre comme des provinces. Les soulèvements ont leur formes propres, mais il arrive que les chronologies se recoupent. Un exemple : 1730 marque, à Istanbul, l'année de la révolte de Patrona Halil, du nom du janissaire instigateur du détronement d'Ahmed III. 1730 renvoie également, en Égypte, à la révolte de Çerkes Mehmed Bey bien étudiée par J. Hathaway (1998). Il est des cas où l'histoire des révoltes se joue sur plusieurs terrains : la contestation politique de 1908 a débuté dans les Balkans avant de gagner Istanbul et le reste de l'Empire. Il en fut de même en 1808, dans le cas de la déposition de Mustafa IV : le degré d'implication des forces locales avait été primordial ; « le trône [avait été] envahi par les provinces » (p. 49), note B. O.

Par ces dimensions géographiques, l'histoire recoupe des traits observés par des spécialistes des sociétés d'Ancien régime. Par ses dimensions sociales également : pour reprendre les thématiques chères à R. Mousnier (non évoquées dans l'ouvrage), il me semble que bien des révoltes ottomanes s'apparentent à des mouvements verticaux qui allient des hommes de milieux sociaux différents : les janissaires de tous rangs rejoignent les élites palatiales, les commerçants des guildes emboitent le pas des grands notables. Elles offrent néanmoins des singularités qui ne manqueront pas de surprendre les historiens d'autres aires culturelles. Soulignons la rareté de deux types de soulèvements.

Le premier concerne les révoltes populaires. Jean Nicolas a montré que le refus de payer l'impôt était central dans l'éclatement des rébellions françaises. Or les ottomanistes n'ont pas repéré ce type de révoltes dans l'espace ottoman. Il faut dire que les archives rurales dont ils disposent sont rares par rapport aux sources urbaines inépuisables conservées à Istanbul et à l'aide desquelles ils ont

bien éclairé les résistances des corporations face à l'impôt. Le second concerne les révolutions de palais. Si l'on se reporte au Dictionnaire Littré (1863-1877), on y lit qu'il s'agit de révolutions qui se passent « dans l'intérieur d'une cour, d'un palais, sans aucune participation du peuple² ». C'est bien le cas chez les Ottomans lorsque les *erkân-i devlet* (« piliers de l'État », autrement dit les hauts dignitaires) sont à l'initiative du mouvement. Mais cela se produit rarement : si la déposition d'Osman II en 1622 est la conséquence des manœuvres de Mustafa Agha, chef des eunuques noirs, sa mise à mort à lieu hors du Palais, à Yedi Kule ; celle d'Ibrahim I^{er} en 1648, résultat d'un accord entre l'Agha des janissaires, le nouveau grand vizir et le grand mufti, est sans doute le seul cas de révolution de Palais pour la période moderne – B. O. a eu raison de restreindre l'usage, souvent impropre, qu'il faisait de cette notion dans sa thèse. Dans les détronements suivants, c'est généralement la troupe qui fait mouvement, avant que les élites palatiales, le cas échéant, rejoignent les contestataires. Bref, l'histoire des révoltes développe des spécificités et des formes d'expression de son temps. C'est ce que révèle l'inventaire des termes employés par les acteurs des soulèvements et les chroniqueurs qui en firent le récit.

Les mots de la révolution

Le détour par la terminologie conforte l'idée d'une séparation entre périodes moderne et contemporaine. J'ai dit plus haut que les termes *devrim* et *inkilap* étaient apparus tardivement. B. O. ne montre pas assez pour sa part en quoi les désignations de l'époque moderne étaient aussi variées que différentes : *fitne* qui marque le désordre, mais surtout la coupure avec l'ordre établi ; *fesad* : la sédition ; *ehl-i fesad* : les gens de la sédition, de la désobéissance ; *huruc* : la révolte ; *isyan* : insurrection, révolte, troubles, rébellion. En fait, ces notions sont interchangeable dans les sources. Pour désigner les révoltes militaires, il est aussi bien question de *fitne*, de *fesad* que d'*isyan*. Par conséquent, les historiens ottomanistes n'ont d'autre choix que de bâtir leurs propres catégories, tout en s'efforçant de les faire correspondre aux soulèvements observés. Ainsi distinguent-ils généralement mutinerie et révolte.

Les deux termes présentent une différence de degré (les mutins sont peu nombreux, la révolte marque une généralisation de la protestation) et d'acteurs (les mutins forment en général un groupe précis, plus ou moins organisé, militaires en général, sinon hommes placés sous une autorité qui cherche à défendre des privilèges ou protéger leur statut). La révolte a généralement une dimension populaire, hors des seuls cadres de l'État ou du Palais, même si des agents du pouvoir, tels les janissaires de faible rang (comme Patrona Halil en 1730), ou d'autres institutions (les corporations, *esnaf*) peuvent être impliqués. Les visées sont également différentes : la mutinerie correspond à un mécontentement ponctuel

2 <http://littrereverso.net/dictionnaire-francais/definition/revolution> (consulté le 6-8-2014).



lié à une cause précise (en 1807, le refus de porter un nouvel uniforme chez les *yamak*, gardes locaux chargés notamment de la protection des forts); l'objectif final de la révolte n'apparaît généralement pas tout de suite – C. Kafadar envisage en partie les janissaires comme des « rebelles sans cause », plus motivés par la poursuite d'objectifs immédiats que porteurs d'une vision politique particulière (Kafadar, 2007). Les deux termes renvoient à des espaces urbains distincts. B. O. montre que deux lieux particulier sont associés aux janissaires : une place (*el meydan*) située dans le quartier d'Aksaray), emplacement de leur caserne ; et la mosquée d'Orta Camii, équivalent de leur quartier général. Si la première est un lieu de rassemblement dans lequel se déclenche souvent la mutinerie, la seconde est un espace d'agitation et de diffusion de la révolte. Ajoutons qu'une mutinerie peut-être incluse dans une révolte. K. Fahmy l'explique bien lorsqu'il distingue dans le soulèvement égyptien de 1824 révolte populaire et mutinerie militaire, alors même que les deux mouvements sont tous deux évoqués comme *isyan*. Il en veut pour preuve la différence de traitement des responsables : les paysans sont pendus à l'entrée des villages ou tués par des civils ; les militaires sont exécutés par le sabre ou le fusil en face du bataillon (Fahmy, 2002).

S'il est difficile de recourir à la terminologie pour caractériser des formes pourtant différentes d'action, il n'est pas plus aisé de repérer des distinctions dans les termes qu'employaient les acteurs pour s'identifier. Dans la plupart des cas en effet, les contestataires ne se disent pas révoltés ou mutins. Ce sont les chroniqueurs qui, *a posteriori*, parlent d'eux comme tels. Ce sont les autorités judiciaires qui les condamnent. Encore, les événements les plus graves sont désignés au moyen de litotes. Il est question de *vaka* : quelque chose est arrivé. Minimisation rhétorique, comme pour souligner qu'aucun « événement » ne peut menacer le bel ordonnancement impérial. On comprend du reste que les révoltés se défendent d'être séditieux : la sédition est un motif légal de mise à mort, quel qu'en soit la raison. Elle peut faire l'objet d'une fatwa. Dans le droit ottoman, troubler l'ordre public est le pire des crimes. Cela dit, la peur de la mise à mort n'explique pas tout. En témoignent plusieurs écrits d'organisateur de complot : l'objectif déclaré n'est pas modifier la société politique de leur temps ; il est de perturber momentanément le pouvoir en son sommet, et ce pour mieux restaurer un ordre ancien. L'ethos révolutionnaire est bel et bien tardif. La chronique des détronements reconstituée par B. O. est à cet égard éclairante.

La culture politique des détronements

Les sources ottomanes livrent quantité d'informations sur trois types de soulèvement : les révoltes populaires ; les révoltes qui aboutissent à l'exécution des vizirs et de personnages de la Cour ; les détronements de sultan. C'est ce troisième thème (bien documenté notamment dans plusieurs chroniques) qui est retenu comme ligne directrice de l'étude de B. O.

Les détronements sont tardifs dans l'histoire ottomane. Il est vrai que le sultan Bayezid II est déposé en 1512. Mais les comploteurs se soucient d'y mettre les formes et leur chef, le prince Selim, est puissant et soutenu. La déposition d'Osman II en 1622 est en revanche un tournant, plus que cela, un coup de tonnerre : pour la première fois, elle est suivie par un régicide. Les Ottomans découvrent que leur sultan n'est plus intouchable. Souillé par une profanation symbolique d'une rare violence (une compression des testicules jusqu'à la mort), il est atteint dans la partie la plus intime « par laquelle se perpétue la sacralité de sa race » (Vatin, Veinstein : 239). Le scandale est tel que les chroniqueurs évitent de recourir à la litote qu'ils emploient généralement : l'événement est tragique ; il est dramatique (*vaka-yı haile*) au point qu'il exige l'élaboration, dans le courant du xvii^e siècle, d'une défense de la légitimité des détronements. D'un côté, les chroniqueurs considèrent la révolte comme une action juste. De l'autre, le régicide reste un acte inacceptable au motif que la lignée d'Osman est et doit demeurer la seule dynastie légitime. Cela n'empêche pas qu'un autre sultan, Ibrahim I^{er}, soit assassiné dès 1648. Mais les responsables justifient le régicide par l'obtention d'une fatwa, au motif que le fonctionnement et la survie de l'État sont en jeu. C'est là tout le paradoxe d'un sacrilège grave, mais que nul n'est en mesure d'empêcher. Le souverain lui-même ne peut écarter le risque du régicide. À trois reprises, en 1687, en 1703 et en 1730, il abdique mais pas avant d'avoir négocié sa survie et celle de ses enfants. En 1730, Ahmed III s'y résout avec grand calme.

De même, le sultan investi prend pour habitude – afin de mieux asseoir sa légitimité sur des bases qu'il veut établir de lui-même – de se débarrasser sans tarder de ceux qui l'ont mis au pouvoir : l'exécution est le destin de presque tous les faiseurs et défaisers de sultan. C'est le paradoxe d'une pratique de la déposition qui obéit désormais à une « mécanique bien huilée » (Vatin, Veinstein : 204) : l'armée sait comment s'y prendre. La Cour ne réagit pas. On peut aller jusqu'à dire qu'une tradition s'instaure : les insurgés ne visent pas tout de suite le souverain, mais le grand vizir. Une langue codée se parle que B. O. s'emploie à décrypter : la déposition du grand vizir annonce celle du sultan. Et l'intéressé le comprend. Il faut dire qu'il connaît bien ceux qui lui parlent cette langue, puisqu'il s'agit au premier chef des janissaires dont il faut souligner le rôle central : entre la révolte de 1589 (*beylerbeyi vakası*) et l'abolition du corps des janissaires en 1826, ils ont en effet déclenché pas moins de 17 révoltes/mutineries (Kafadar, 2007). Je reprends la distinction évoquée plus haut, soulignant qu'à partir de 1703, la révolte prend une dimension populaire : B. O. montre que les corporations (*esnaf*) se plaignent d'une cour restée à Edirne (où le sultan abuse de son goût pour la chasse). En 1730, elle se renforce : leurs demandes d'allègement fiscal sont placées au dessus des revendications des janissaires. S'ils ne sont pas toujours les leaders du mouvement insurrectionnel – ils ne jouent aucun rôle particulier dans les dépositions de Mustafa I^{er} ou de Mustafa IV –, ils sont les mieux à même de transformer un mécontentement populaire en une révolte à l'origine d'une abdication : imbriqués dans la toile des corporations, ils peuvent bloquer la capitale en faisant fermer les boutiques. Eux-seuls sont à même d'opérer



la jonction avec les gens de cour : tantôt très hauts dignitaires, tantôt eunuques, tantôt membres de la famille royale, à tour de rôle ou ensemble, ils usent de leurs relations de clientèle pour tirer au mieux parti de leur pouvoir dans les périodes de détronement. Et lorsqu'en 1826 ils sont supprimés, c'est incontestablement une base révolutionnaire et populaire des soulèvements qui disparaît (p. 61-64).

Naissance d'une idéologie de la rupture politique

C'est un changement qui fait suite à d'autres ruptures du début du XIX^e siècle : alors qu'aucun sultan n'avait été renversé en huit décennies, les années 1807-1808 sont bouleversées par un double régicide (celui de Selim III, puis de Mustafa IV, traités aux p. 45-55). Alors que tous les détronements s'étaient joués jusqu'alors à Istanbul, c'est un notable (*ayan*) appuyé par des relais locaux et des bureaucrates destitués qui, en 1808, mène la succession. Alors que le renversement n'était jamais avancé comme objectif de la révolte, le sultan est désormais pris pour cible. Cette évolution est non seulement intégrée dans la culture politique du XIX^e siècle, mais elle est complétée par un renversement de visée, montre B. O. : il est désormais question, chez plusieurs groupes de conjurés, de renverser non plus seulement le sultan mais la dynastie (p. 59). Il faut dire que de nouveaux horizons idéologiques se dessinent. Une conception de la souveraineté de la nation progresse : le chef de la conjuration de Meslek de 1867, Mehmed Bey, ne dit-il pas vouloir faire du sultan un « fonctionnaire de la nation » (p. 385) ? C'est en partie l'effet d'un imaginaire politique marqué par la Révolution française et le rôle d'une sociabilité politique, d'une prise de parole circulant dans la sphère publique qui trouve l'oreille de franges peu impliquées dans l'expérience révolutionnaire : les oulémas. Si les plus hauts dignitaires se sont ralliés aux sultans réformateurs, des clercs moins en vue sont plus sensibles à la contestation. De même, au sein des cadres de l'État, une réflexion est engagée sur la révolte comme accélérateur du programme des *Tanzimat*. Dans la pratique, l'heure est à la recherche d'une organisation plus serrée : la déposition recourt désormais à la conjuration.

Ce changement de culture, d'imaginaire et de pratiques trouve une illustration dans une insurrection particulière à laquelle B. O. consacre la seconde partie de son ouvrage : l'incident de Kuleli (*kuleli vakası*, à noter l'emploi du terme *vaka* précité), du nom de la caserne où les conjurés sont interrogés après leur arrestation. En septembre 1859, un complot de renversement est découvert. Le leader en est Ahmed Efendi, cheikh de la confrérie Nakshibendi, ancien combattant de la guerre de Crimée. À cette guerre particulièrement impopulaire, une bonne partie des conjurés ont participé : la conjuration part d'une amitié d'armes. Un noyau décideur est constitué très vite. Le recrutement est fondé sur l'obligation d'un serment, oral et écrit. Le conjuré s'engage à tenir sa langue quoi qu'il arrive. Il devra aller jusqu'au bout dans la poursuite d'un double objectif : dans l'immédiat, l'assassinat du sultan ; à terme, le rétablissement de la charia.

B. O. souligne la nouveauté de l'événement dans l'histoire des révoltes. Premier point, il s'agit d'une conjuration organisée (*muahede*, p. 84), à la fois d'un genre nouveau dans l'espace ottoman et selon des techniques largement expérimentées en Europe, tels les efforts de synchronisation des insurgés, placés en différents points de la capitale. Notons aussi l'articulation de ces nouveautés à un terrain d'action local : le style confrérique de la manœuvre, le rôle fondamental de la mise en réseau de proches, de collègues et de parents, la structure centralisée autour d'un cheikh charismatique. Bien différente de la plupart des révoltes des siècles précédents, la conjuration se place au service de l'islam. Il s'agit de retrouver un ordre destiné à être immuable : le motif de l'introduction de « nouvelles lois » (*kavânin-i cedide*, p. 84-86), c'est la défense du retour à la charia, appelée de leurs vœux par des conjurés issus des rangs des oulémas ou des étudiants de madrassa, fédérés autour d'un serment empreint de références religieuses explicites.

Autre fait marquant et nouveau dans ce type de révolte, au-delà de l'objectif immédiat recherché transparait une critique de la société du temps. L'analyse des comptes rendus des interrogatoires à laquelle procède B. O. rend compte du choc produit par le rescrit impérial de 1856 (prix de l'intervention européenne contre les Russes). Ce qui unit les motivations des conjurés, c'est le rejet du principe d'égalité entre les communautés de l'Empire, placé au cœur du rescrit ; c'est le sentiment, répandu au milieu du XIX^e siècle, d'une perte des droits sacrés des musulmans. Sans doute ce sentiment est-il partagé par les militaires, largement représentés parmi les conjurés. Mais il est porteur d'une dimension supplémentaire également nouvelle : au sein de l'armée en construction depuis trois décennies, il manifeste l'émergence d'une forme de patriotisme, voire, selon B. O., d'une « proto-citoyenneté » (p. 197). L'action prend en effet place dans un espace public : il s'agit d'attaquer le sultan durant une cérémonie (le *selamlık*) ; le public (*cumhur*) est conçu comme un élément indispensable à la scène du régicide (p. 127).

Fait nouveau également, il paraît indispensable de porter atteinte autant aux symboles de la légitimité sultaniennne qu'au corps du souverain. Dans les détronements précédents, à l'exception de celui de Mustafa IV en 1808, le sultan n'avait jamais été la cible désignée ; il n'avait jamais été accusé de trahison (*hıyanet*) ; on le décrivait en proie à l'influence de mauvais conseillers et de ministres corrompus – thème déjà très présent dans des chroniques du XVI^e siècle. Dans le cas de Kuleli, le sultan est désigné comme principal responsable : il aurait oublié les principes de la charia. L'analyse politique est nouvelle, les conséquences qui en découlent sont inédites. Les soulèvements des siècles passés visaient un démantèlement immédiat et temporaire de la structure du pouvoir : il fallait exécuter les alliés du sultan, obtenir l'appui des corps institutionnels, et dans un dernier temps seulement exécuter le sultan. Dans l'insurrection de Kuleli, il s'agit d'assassiner un sultan, directement, et sans l'avoir déposé.

Le régicide doit entraîner la révolte et non l'inverse. Cette conception est radicale, portée par quelques poignées de conjurés. Elle s'impose pourtant dans les dépositions des dernières décennies ottomanes. Elle apparaît en partie dans



une conjuration suivante, objet de la troisième et dernière partie de l'ouvrage, celle de « Meslek », démantelée en juin 1867 et fomentée par une organisation secrète issue d'une société de bienfaisance fondée au profit des victimes du choléra et liée au groupe des Jeunes Ottomans. L'objectif est ciblé : constituer un groupe de choc destiné à pénétrer dans le conseil des ministres (*meclis-i hass*), à suspendre la séance, afin d'obtenir de négocier directement avec le sultan. Il n'est pas exclu, en fonction de la tournure prise par les événements, de verser le sang, y compris celui du souverain. Les conjurés misent sur la psychologie des masses pour produire des effets d'entraînement. Soulignons les différences avec la conjuration précédente : les organisateurs principaux sont des « fonctionnaires éclairés » (p. 335), engagés dans des efforts de réflexion sur une réforme à mener en profondeur afin de surmonter la difficulté de la situation, notamment les effets de la révolte en Crète et de la crise politique en Valachie et en Moldavie. Leur mode d'action est organisé ; il est plus complexe. L'influence du carbonarisme se lit dans la mise au point d'un plan de révolte : rallier des soutiens (étudiants de madrassa, mercenaires, sympathisants rencontrés à la mosquée), marcher jusqu'à la Sublime Porte, disperser le conseil des ministres, présenter une supplique au sultan. Mais, comme dans les actions des siècles précédents, l'efficacité de l'opération est conçue comme dépendante de l'isolement nécessaire d'un sultan privé d'appuis politiques.

Kuleli et Meslek présentent des convergences frappantes et illustrent des évolutions comparables du fait insurrectionnel, comme le souligne la conclusion de l'ouvrage. Face à la disparition des janissaires et l'affaiblissement des corporations dans l'espace public, les acteurs du soulèvement conçoivent des modes d'organisation plus resserrés. Leurs motivations intègrent l'inquiétude d'une érosion des valeurs de l'islam dans un contexte de constitution des *millet*, le rejet des ministres réformateurs plus que du principe même des réformes. La visée politique revient au motif classique des dépositions (la préservation du régime politique). Néanmoins, elle fait du retour à un ordre décrit comme nécessairement immuable, autour de l'ancrage dans la charia, le fondement de l'introduction de nouvelles lois. Cette double thématique est commune au mouvement des Jeunes Ottomans ; mais elle n'envisage pas le principe d'un régime constitutionnel. Celui-ci se dessine au cours de la décennie suivante, lorsque des intellectuels renouent non seulement avec la pratique de la déposition effective mais envisagent de nouveau l'extrémité dramatique du régicide.

Au total, on mesure toute la richesse de l'ouvrage et des thématiques traitées. Deux d'entre elles me paraissent essentielles. La première a trait au croisement proposé entre une analyse remarquablement précise du profil des conjurés (origine sociologique et géographique, âge, carrière) et une réflexion approfondie sur leur adhésion aux principes des *Tanzimat*. Pour Kuleli comme pour Meslek, B. O. s'interroge avec finesse sur les motivations des acteurs, lorsqu'il traite, par exemple, des plaintes du non versement des salaires comme explication avancée aux cours des interrogatoires. On pourra souligner toutefois que, si dans l'administration ottomane une grande partie des employés connaissent des retards ou des non versements de traitement, tous ne cherchent pas à déposer le sultan. Dans cette perspective, l'auteur

laisse deux questions ouvertes : les raisons qu'avancent les conjurés sont-elles les véritables motivations de leur implication ? Les déterminations (un terme beaucoup utilisé dans l'ouvrage) et les proximités institutionnelles (dont B. O. propose une minutieuse reconstitution) suffisent-elles à expliquer les modalités d'une implication également tributaire d'une série de hasards non perceptibles par l'historien ? Une seconde thématique porte sur la passionnante question de « l'inviolabilité textuelle du sultan » (p. 257-263). Elle fait l'objet d'une captivante réflexion sur la lacune juridique qui entoure la personne du sultan, notamment dans le code pénal de 1858. Je crois néanmoins qu'elle aurait pu susciter une direction de recherche complémentaire : ne faut-il pas lire dans ce silence autour du sultan la manifestation d'une forme de droit « non public », de point aveugle du droit, qui ferait du souverain une sorte de Léviathan, hors du droit ?

Ces deux questions mériteraient d'être posées pour la période hamidienne – la conclusion générale manque d'ouvertures historiques. L'intérêt de l'enquête menée par B. O., loin de concerner la seule historiographie de la révolte à l'époque des *Tanzimat* (dans leur première période), relève d'une réflexion plus large sur les fondements de l'État, sur l'appareil bureaucratique dans ses modes de contrôle et de sanction, dans ses systèmes procéduriers, à l'échelle d'un long XIX^e siècle. Je voudrais expliquer pourquoi, avant de conclure.

Détrônements et constitution

Comme en 1807-1808, coup sur coup deux sultans sont déposés en 1876, l'un en mai (Abdülaziz), l'autre en août-septembre (Murad V). Prenons ensemble ces deux dépositions pour différencier ce qui relève d'anciennes pratiques de ce qui semble inédit, sinon façonné par la nouvelle culture politique identifiée par B. O.

Des pratiques plus anciennes sont réactualisées : les forces populaires sont mobilisées à l'occasion d'une grande manifestation des étudiants en théologie (*softa*). Se produit un fait rare dans l'histoire ottomane : un membre de la famille impériale est en contact étroit avec les acteurs impliqués ; il prépare son intronisation ; il évalue le poids de ses alliés. En fait, l'événement est sans doute ce qui, depuis le XVII^e siècle, ressemble le plus à une révolution de palais : un beau-frère du sultan est largement impliqué et, conformément à l'usage, il est par la suite écarté par le nouveau souverain (Abdülhamid II) qui n'hésite pas non plus à organiser l'assassinat d'autres responsables. Chaque détronement fait écho à des pratiques anciennes. Dans le premier cas, c'est le retour tragique du régicide et de la crainte qui l'entoure : de même qu'en 1687 Mehmed IV, apprenant qu'il était remplacé par Süleyman II, avait demandé « est-il est question de me tuer ? » (Vatin, Veinstein : 66), de même Murad V est violemment choqué par le coup d'État et craint pour sa vie. Dans le second, c'est à l'inverse le retour à l'esprit de 1512 : les insurgés s'organisent pour agir dans la dignité et le respect des institutions. Il faut préserver la fonction sultanienne, car il s'agit de réformer ou de préserver le régime.



Ces dépositions intègrent des changements produits dans les décennies précédentes : la prise en compte des positions des puissances (déjà sensible en 1807 dans un contexte de guerre russo-turque et d'expédition navale britannique) est encore plus marquée : il est ainsi décisif pour les conjurés de s'assurer du soutien des Britanniques avant de déposer le sultan Abdülaziz. Mais si de nouveau régicide il y a, il opère dans un cadre différent. D'une part, il ne se produit pas dans l'espace public, comme c'était l'usage : B. O. rappelle ainsi qu'en 1807 de sombres rustauds s'étaient jetés sur Selim III, l'avaient souillé de sang et de terre, avant d'abandonner son corps – dès lors que le corps du sultan n'était plus sacré, il n'importait guère de déterminer qui avait porté le coup. En 1876, l'assassinat se produit dans des circonstances mystérieuses : le sultan est découvert expirant, les veines tranchées. Les médecins concluent au suicide, mais la rumeur d'un assassinat ne tarde guère à se propager. Elle fait écho à une nouvelle conception du corps du sultan. Il importe désormais de savoir qui est habilité à porter le coup. Elle fait écho à une nouvelle vision de la capacité du souverain à gouverner le pays.

Les sultans fous ou incapables n'ont pas manqué dans l'histoire de la dynastie, mais il n'a jamais été question d'en faire un prétexte à la déposition. Pour déposer Murad V, une fatwa est produite qui justifie le détronement par l'état mental du souverain. Et ce sultan déchu, non seulement n'est pas exécuté, mais il est placé sous résidence surveillée, dans un palais voisin, où il vit cloîtré pendant plus de 25 ans. Autre fait nouveau, à la conjuration succède une contre-conjuration : un comité de soutien secret est constitué afin de rétablir Murad V et de préparer une tentative de putsch en mai 1877. Mais surtout, la déposition ouvre une perspective totalement inédite : elle doit déboucher sur l'instauration d'un régime constitutionnel. On peut à bon droit parler de la première révolution politique de l'histoire ottomane.

Même si le régime est suspendu au printemps 1878, la référence de la constitution demeure. Ce qui s'est formé est un « goût de la révolution » (*hiss-i inkilap*), pour reprendre le titre d'un essai plus tardif publié par un général désireux de justifier son implication dans la déposition d'Abdülaziz (Süleyman Pacha, 1908). Et ce goût traduit une « ivresse de la liberté » qui paraît si puissante et irréfragable qu'elle se traduit par une révolution qui se passe de déposition : en 1908, Abdülhamid II conserve son trône à condition de rétablir ce qu'il avait lui-même institué 32 ans plus tôt : un régime constitutionnel. Ne croyons pas pour autant que ce changement soit le résultat d'une évolution de la pensée politique ottomane : non seulement le fait révolutionnaire est limité dans ses objectifs politiques, y compris chez les Jeunes Turcs, mais il ne repose sur aucune justification théorique solidement conceptualisée : à elle seule, la mise à bas de l'autocratie justifie la nécessité d'une révolution. Le Comité Union et Progrès est avant tout politique : comme l'a souligné S. Hanioglu, plus il s'organise en comités pragmatiques, moins il investit les débats d'idées, moins il pense la révolution (Hanioglu, 2001).

Conclusion

L'ouvrage de B. Onaran est un formidable livre d'histoire ottomane. Il fera date, mais pour des raisons qui vont au-delà des résultats de l'enquête minutieuse sur laquelle il repose. Il permet de rapprocher deux thématiques historiographiquement séparées : les révolutions politiques contemporaines et les soulèvements ottomans des XVII^e-XIX^e siècle. La question est de déterminer si l'étude des seconds permet d'apporter un éclairage sur celle des premières, ou si au contraire cet état de séparation reflète la nature différente des modes de contestation. La réponse à donner à cette question est certainement nuancée. Elle invite à distinguer des régimes d'action et de références à la fois distincts et articulés. Les révolutionnaires turcs de 1908 opèrent dans des cadres de référence conçus à l'âge des États-nations : ils réclament la mise en œuvre de droits constitutionnels ; ils s'appuient sur l'opinion publique et se réfèrent à des principes d'égalité et de liberté politique perçus comme universels ; ils agissent dans un nouveau cadre nationaliste. En ce sens, ils se distinguent des révoltés ottomans. Mais leurs modes d'action, s'ils ne s'y réfèrent pas, recourent des pratiques élaborées dans les siècles précédents et révélées par l'enquête de B.O. : organisation resserrée autour de chefs identifiés, contestation politique nourrie d'un rapport de force urbain, centralité d'un groupe institutionnel qui cherche l'appui des franges sociopolitiques diverses, ralliement de très hauts dignitaires écartés, prise en compte du soutien tacite des puissances européennes autant que de l'état de l'opinion public ou de la popularité du souverain, désignation du sultan comme responsable principal : ces traits marquants caractérisent en partie les soulèvements de 1807 et 1808, les tentatives de détronement de 1859 et 1867 ou les dépositions de 1876. Plus en amont encore, ce qui prend forme entre les révoltes de la période moderne et les soulèvements du dernier siècle ottoman est une « mécanique de la rébellion » : un groupe d'insurrectionnels mobilise des appuis divers pour, d'une part, généraliser la contestation, et d'autre part accéder à la personne du sultan, le sort de ce dernier variant en fonction de la tournure prise par les événements. Ce qui se développe c'est une culture de la contestation : mobilisé pour la reconnaissance de privilèges, un groupe insurrectionnel cherche à rétablir à terme ce qu'il estime être une situation perturbée aux plus hauts niveaux du pouvoir, sans jamais concevoir de sortir du cadre monarchique. Si le corps politique se projette dans un devenir national, il ne s'affranchit pas pour autant du corps du sultan : il s'agit de restaurer des droits reconnus au moins autant que d'instituer un ordre nouveau. Alors que la mécanique de la rébellion reproduit des traits d'action d'un soulèvement à l'autre, la culture de la contestation puise à des référents qui s'enrichissent des circulations révolutionnaires transnationales des débuts du XX^e siècle.



RÉFÉRENCES

- GEORGEON François (éd.), 2012, « *L'ivresse de la liberté* ». *La révolution de 1908 dans l'Empire ottoman*, Louvain, Peeters.
- BERBERIAN Hourii, « Connected Revolutions: Armenians and the Russian, Ottoman, and Iranian Revolutions in the Early Twentieth Century », in GEORGEON François (ed.), *L'ivresse de la liberté*, p. 487-510.
- FAHMY Khaled, 2002, "Mutiny in Mehmed Ali's New Nizamî Army, April - May 1824," *International Journal of Turkish Studies* 8, Number 1-2, p. 129-138.
- HANIOĞLU Şükrü, 2001, *Preparation for a Revolution: The Young Turks, 1902-1908*, New-York, Oxford University Press.
- HATHAWAY Jane, 1998, « Çerkes Mehmed Bey : Rebel, Traitor, Hero ? », *Turkish Studies Association Bulletin* 22, n° 1, p. 108-115.
- KAFADAR Cemal, 2007, « Janissaries and Other Riffraff of Ottoman Istanbul: Rebels Without a cause ? », *International of Turkish Studies* 13, p. 113-134.
- NICOLAS Jean, 2002, *La Rébellion Française. Mouvements populaires et conscience sociale*, Paris, Seuil.
- Süleyman Pacha, 1908/1326 H., *Hiss-i İnkilâp yahud Sultan Aziz'in hal'i ile Sultan Murad-i Hamisin Cülusu*, Istanbul, Tanin Basımevi.
- VATIN Nicolas & VEINSTEIN Gilles, 2003, *Le sérail ébranlé. Essais sur les morts, dépositions et avènement des sultans ottomans (XIV^e- XIX^e siècle)*, Paris, Fayard.